

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20509**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle Management des organisations spécialité Management général Appliqué Aux PME-PMI (MAAP)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille Chancelier des Universités, Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel peut être défini comme un intermédiaire de gestion capable de comprendre à la fois les besoins managériaux des décideurs de PME-PMI en termes de pilotage d'entreprises de services ou industrielles mais également les outils que proposent les différents domaines de la gestion.

Ce professionnel :

- analyse, gère, évalue, planifie et anticipe tout ou partie des problématiques de gestion de l'entreprise en fonction de la taille de la structure dans laquelle il est employé, dans le respect de la réglementation légale et conventionnelle.

- évalue les besoins en termes de gestion du personnel, d'outils marketing, stratégiques ou logistiques,

- met en œuvre des audits financiers ou qualité, et analyse leurs impacts sur les résultats comptables et fiscaux de l'entreprise.

Ce diplômé a la capacité de :

- développer des compétences entrepreneuriales pour créer, reprendre ou piloter une entreprise (TPE ou PME-PMI) quel que soit son secteur d'activité.

- gérer un portefeuille de clients dans le cadre d'un poste de conseiller ou de commercial (par exemple dans le secteur bancaire) pour manager une PME-PMI.

- recruter, former et évaluer les salariés de son entreprise afin d'assurer le management du personnel

- réaliser des audits en tant qu'auditeur interne ou externe pour pérenniser l'efficacité du fonctionnement de son entreprise

- réaliser des études marketing participant à la définition de la stratégie commerciale de l'entreprise

- contrôler les flux logistiques internes et externes pour optimiser la performance de l'entreprise

- mettre en application le système qualité en place pour garantir le maintien de la certification de l'entreprise

En plus de ces compétences ou savoir-faire, le professionnel investira son autonomie, sa rigueur, sa capacité de gestion du temps et son professionnalisme tant dans le cadre de travaux individuels que de groupe.

Ce professionnel possède une compétence en langue anglaise lui permettant de communiquer avec toutes les parties-prenantes de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce diplômé travaille idéalement dans les PME-PMI régionales ou dans des filiales régionales de grandes entreprises ou grands groupes nationaux ou internationaux.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : Chef de Projet, Responsable de secteur, assistant ressources humaines, directeur adjoint PME-PMI, Chef d'entreprise...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1604 : Assistanat de direction

M1503 : Management des ressources humaines

M1707 : Stratégie commerciale

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

450h cours - 150h Projet-Mémoire ou monographie d'entreprise - 60 ECTS

Durée de la formation : 20 semaines + 12 semaines de stage minimum (en formation initiale)

Durée de la formation : 47 semaines (en alternance par contrat de professionnalisation)

Semestre 1

UE1 Modules communs 152 h (15 ects ; Coef 6)

M1.1 - Économie 12 h (2 ects)

M1.2 - Mathématiques et statistiques 24 h (2 ects)

- M1.3 - Systèmes d'information de gestion 28 h (3 ects)
 M1.4 - Stratégie 28 h (3 ects)
 M1.5 - Théorie des organisations et Responsabilité sociale des entreprises 20 h (2 ects)
 M1.6 - Anglais des affaires 40 h (3 ects)

UE2 Maîtrise des outils de la PME-PMI 144 h (15 ects ; Coef 4)

- M2.1 - Gestion des Ressources Humaines 40 h (5 ects)
 M2.2 - Marketing 32 h (3 ects)
 M2.3 - Droit des affaires 32 h (3 ects)
 M2.4 - Analyse et décision financière 40 h (4 ects)

Semestre 2

UE3 - Maîtrise des outils de management 154 h (18 ects ; Coef 5)

- M3.1 - Analyse des coûts et des performances 36 h (4 ects)
 M3.2 - Logistique interne et externe 40 h (5 ects)
 M3.3 - Techniques de vente 20 h (2 ects)
 M3.4 - Fiscalité 26 h (3 ects)
 M3.5 - Approches comptables 32 h (4 ects)

UE4 - Mise en situation professionnelle 75 h (6 ects ; Coef 3)

UE5 - Mémoire ou monographie d'entreprise (6 ects ; Coef 3)

Extraits de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Art. 10. – La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement y compris le projet tuteuré et le stage et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue, sont capitalisables, sans limite de temps.

A l'issue de cette formation, le candidat a validé 180 crédits européens (ETCS).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (2/3 d'enseignants-chercheurs et 1/3 de professionnels)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (2/3 d'enseignants-chercheurs et 1/3 de professionnels)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (2/3 d'enseignants-chercheurs et 1/3 de professionnels)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (2/3 d'enseignants-chercheurs et 1/3 de professionnels)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du diplôme sous le numéro : 2008 0132 du 5 juin 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

2013-2014 : 27 diplômés (18 Femmes / 9 Hommes)

2012-2013 : 25 diplômés (20 F / 5 H)

2011-2012 : 19 diplômés (7 F /12 H)

Autres sources d'information :

<http://iut.univ-amu.fr>

<http://iut.univ-amu.fr/diplomes/licence-professionnelle-management-organisations-specialite-management-applique-aux-pmepmi>

Lieu(x) de certification :

MARSEILLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT d'Aix-Marseille, Pole de Marseille, en contrat de professionnalisation

IAE Aix (Formation continue pour adultes en reprise d'études) : www.iae-aix.com

Historique de la certification :